

BULLETIN



Janvier 2006

Spécial Cybercarnets

Service national - Domaine des langues

Les **cybercarnets** (blogs <http://fr.wikipedia.org/wiki/Blogue>) de la **ZoneJeunesse** du **Domaine des langues** sont maintenant en ligne. Ils sont disponibles pour tout enseignant qui désire inscrire ses élèves.

Nous vous présentons ici les principales caractéristiques et composantes de ce produit conçu spécifiquement pour la clientèle scolaire.

Des carnets... pour qui ?

Les **cybercarnets** de la **ZoneJeunesse** du **Domaine des langues** ont été développés pour des élèves de 10 à 17 ans.

Dans le cadre de l'initiative *Écrire pour être lu* et, dans une perspective de *différenciation pédagogique*, nous offrons à chaque *élève qui le désire* la possibilité de devenir auteur de billets dans nos cybercarnets.

Nous sommes conscients aussi que les élèves, à ce stade de leur parcours scolaire, ne sont pas tous rendus au même point dans leur apprentissage de la langue. En même temps, nous croyons que pour développer des compétences en

écriture, il est préférable d'écrire régulièrement et de construire progressivement les notions et les savoirs essentiels relatifs à la langue. C'est la raison pour laquelle tous les billets publiés dans nos cybercarnets ne seront pas à l'abri d'erreurs. L'enseignant participant devra s'engager à faire une démarche avec ses élèves pour bonifier les billets sur le plan de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire. Nous espérons aussi que les carnetiers seront sollicités par leurs lecteurs pour améliorer la qualité de leur français.

Ceci permettra à tous d'exprimer leurs opinions, qu'ils soient forts ou faibles en français et les incitera à accroître leur compétence à écrire.

Des carnets.. pour quoi ?

Nous avons développé les carnets en ayant trois intentions pédagogiques.

Permettre une pratique signifiante et contextualisée de la langue écrite.

Permettre aux élèves de développer une approche qui soit à la fois créative, critique et réflexive.

Offrir une approche qui est directement en lien avec l'éducation aux médias.

Un jeune, s'ils veut devenir carnetier, doit s'engager à développer sa vision du monde, en adhérant à un code d'éthique et en souscrivant à un credo.

Se donner une vision du monde

Nous vous invitons, à prendre connaissance du document suivant : *Pourquoi devenir un carnetier*



télécharger Pourquoi devenir carnetier
<http://carnets.domainelangues.qc.ca/documents/pourquoi.pdf>

Il faut être vigilant lorsqu'on encourage les élèves à être conscients du monde dans lequel ils évoluent. Ce type d'activité doit être tempéré par d'autres activités qui permettent aussi aux élèves de vivre leur vie d'enfant.

Nous croyons aussi qu'il devrait y avoir des périodes de désensibilisation afin d'éviter que l'esprit critique ne se transforme en vision «pessimiste et absolue» où «tout est à critiquer parce que rien n'est correct et que rien ne va bien».

Le code d'éthique

De façon générale, l'élève est invité à tenir compte du *Code d'éthique* suivant lorsqu'il rédige un billet pour le publier :



télécharger le Code d'éthique

<http://camets.domainelangues.qc.ca/documents/code.pdf>

Le credo

Voici le texte du *Credo de l'auteur*. Le carnetier, s'engage à adhérer dans ses écrits, au quotidien, aux principes suivants :



télécharger le Credo

<http://camets.domainelangues.qc.ca/documents/credo.pdf>

Comment les utiliser ?

Nous avons développé des procédures qui permettront aux enseignants et à leurs élèves d'utiliser efficacement les carnets.

Nous offrons une procédure de rédaction ainsi que différents documents techniques pour accompagner l'enseignant lors de l'inscription de ses élèves ainsi que pour gérer la mise en ligne des billets proposés par ceux-ci.

Nous offrons aussi, en ligne, des conseils aux élèves tant sur le contenu que sur la forme.

Procédure de révision des textes

Voici la procédure que l'élève s'engage à respecter :



télécharger la Procédure de rédaction

<http://camets.domainelangues.qc.ca/documents/procedure.pdf>

Il va de soi que nous recommandons fortement aux enseignantes et enseignants d'adapter cette procédure au code de correction qu'ils utilisent en classe, avec leurs élèves.

Structure

Chaque classe inscrite se voit attribuer un micro-site où sont logés les carnets des élèves.

L'enseignant est responsable du contenu publié par les élèves de sa classe, chacun étant considéré comme un auteur distinct.

Il doit s'assurer que les élèves respectent le code d'éthique et il veille à la qualité du français des billets publiés.

C'est lui qui détermine à quel moment un billet en rédaction peut passer au stade de la publication. Il peut ainsi, grâce à l'interface de l'utilisateur aider l'élève à revoir son texte, à le corriger et à le mettre en ligne.



télécharger la procédure pour utiliser l'interface de l'utilisateur

<http://camets.domainelangues.qc.ca/documents/editer.pdf>

Cette fonction de modération a aussi été intégrée dans la section des questions et commentaires. Ainsi, les élèves ne risquent pas d'être exposés à des remarques blessantes ou non-appropriées.

Chaque élève est donc protégé lorsqu'il s'exprime dans cet environnement.

Support

Le *Domaine des langues* assurera la formation des conseillers et conseillères pédagogiques ainsi que des animateurs des Services locaux qui en feront la demande, Nous les conseillerons pour les aspects pédagogiques et aussi nous leur fournirons un support technique pour l'implantation des carnets.

Le quoi : le moteur de nos carnets

Nos carnets sont propulsés par le gestionnaire de contenus SPIP (<http://www.spip.net/>). L'interface Web a été adaptée et l'interface des usagers a été légèrement modifiée (surtout pour homogénéiser la terminologie et la rendre cohérente dans le contexte d'utilisation de l'interface). Nous avons également ajouté l'interface de rédaction FCK Editor (<http://www.fckeditor.net/>).



L'interface conviviale de FCK Editor

Cet interface donne accès à toute une série d'options pour éditer un texte avec la plus grande facilité et la plus grande transparence possible.

Les billets des élèves sont contenues dans une base de données PHP/MySQL.

Où les trouver ?

Vous pouvez trouver nos billets à l'adresse suivante :

<http://carnets.domainelangues.qc.ca>

Si vous désirez installer les carnets sur un serveur à votre commission scolaire ou dans un de vos établissements, il est également possible de le faire.

Vous n'avez qu'à en faire la demande au *Domaine des langues*. Vous pourrez modifier le visuel de l'interface à vos «couleurs». Nous demandons cependant que la structure des rubriques soit conservée intégralement, que le nom du *Domaine des langues* apparaisse sur la page d'accueil et que vous créiez un permalien (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Permalien>) vers le site original.

Quand peut-on s'inscrire ?

Dès maintenant, en communiquant avec nous.

Courriel : andre_roux@csmv.qc.ca

Skype : andre.roux

Téléphone : (450) 670-0730 poste 2103

